

Répondre à vos besoins en matière de revenu et de préservation du capital

Des placements productifs de revenu avec une préservation du capital

Presque tous les aspects du concept de revenu de placement ont été bouleversés au cours des dernières années. L'investisseur cherche à obtenir un revenu de placement pour plusieurs raisons différentes, et les méthodes traditionnelles utilisées pour générer ce revenu sont devenues inefficaces, ce qui amène bien des gens à rechercher d'autres choix de produits de placement.

Vous pouvez désormais mettre fin à vos recherches. Le **Portefeuille optimal de revenu Renaissance** constitue une solution de placement tout-en-un conçue pour répondre à vos divers besoins de placement.

Un portefeuille soigneusement constitué

Plus élevée Plus faible

Fonds Renaissance	Caractéristiques du fonds			
	Production de revenu	Potentiel de croissance du capital	Volatilité	Protection contre l'inflation
Fonds d'obligations canadiennes Gestion globale d'actifs CIBC inc.	PLUS ÉLEVÉE	PLUS FAIBLE	PLUS FAIBLE	PLUS FAIBLE
Fonds de dividendes canadien Gestion globale d'actifs CIBC inc.	PLUS FAIBLE	PLUS ÉLEVÉ	PLUS ÉLEVÉE	MOYENNE
Fonds d'infrastructure mondial RARE Infrastructure Limited	MOYENNE	MOYEN	MOYENNE	PLUS ÉLEVÉE
Fonds d'obligations à haut rendement Gestion globale d'actifs CIBC inc.	PLUS ÉLEVÉE	PLUS FAIBLE	MOYENNE	PLUS FAIBLE
Fonds d'obligations mondiales Brandywine Global Investment Management, LLC	MOYENNE	MOYEN	MOYENNE	PLUS FAIBLE
Fonds d'obligations à rendement réel Gestion globale d'actifs CIBC inc.	PLUS FAIBLE	PLUS FAIBLE	MOYENNE	PLUS ÉLEVÉE



Portefeuille optimal de revenu Renaissance

Production de revenu	Caractéristiques globales du portefeuille		Protection contre l'inflation
	Potentiel de croissance du capital	Volatilité	
PLUS ÉLEVÉE	MOYEN	PLUS FAIBLE	MOYENNE

Principaux avantages

Occasion

Des catégories d'actif mondiales utilisées habituellement par des caisses de retraite qui offrent une perspective sans pareil dans la croissance à long terme du capital.

Revenu

Une combinaison de catégories d'actif qui procure du revenu.

Protection

Une volatilité réduite grâce à un large éventail de catégories d'actif et une diversification de gestionnaires de placements de calibre mondial. Mis à l'épreuve lors de deux importantes baisses de marché.

◀ L'ensemble assure une plus grande solidité que les composantes prises individuellement.

Portefeuille optimal de revenu Renaissance

L'essentiel de l'investisseur

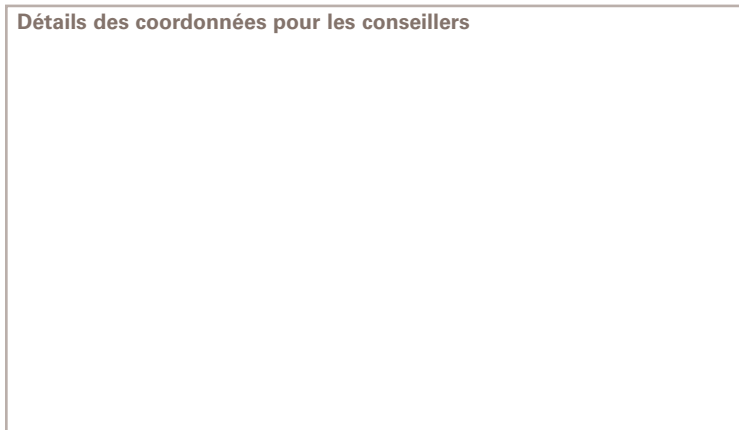
Répartition du portefeuille*



- 30 % Fonds d'obligations canadiennes
- 25 % Fonds de dividendes canadien
- 15 % Fonds d'infrastructure mondial
- 15 % Fonds d'obligations à haut rendement
- 10 % Fonds d'obligations mondiales
- 5 % Fonds d'obligations à rendement réel

* Composition cible.

Détails des coordonnées pour les conseillers



www.investissementsrenaissance.ca

Les portefeuilles visent à distribuer mensuellement. Le taux de la distribution mensuelle est établi avec une valeur approximative de 4 % par année pour les parts de catégorie A, 6 % pour les parts de catégorie T6 et 8 % pour les parts de catégorie T8, en pourcentage de la valeur liquidative nette moyenne annuelle des portefeuilles. Nous pouvons rajuster les taux de distribution mensuelle à notre gré. Si le montant annuel distribué est supérieur au revenu net et aux gains en capital réalisés nets du portefeuille, l'excédent représentera un remboursement de capital. Le versement des distributions n'est pas garanti et peut fluctuer. Les distributions de la catégorie T ne doivent pas être confondues avec le rendement du portefeuille ou le taux de rendement. Si les distributions versées par le portefeuille sont supérieures au rendement du portefeuille, le placement original diminuera. Les distributions versées en conséquence des gains en capital réalisés par un portefeuille ainsi que le revenu et les dividendes obtenus par le portefeuille sont imposables entre les mains de vos clients au cours de l'année où ils sont versés. Veuillez vous référer au prospectus des fonds pour l'information relative à la politique des distributions et leur fréquence. Les placements dans les fonds communs de placement peuvent faire l'objet de commissions, de commissions de suivi, de frais de gestion et d'autres charges. **La catégorie Sélecte et la catégorie Élite** : Il n'y aura pas de substitution automatique dans la catégorie Sélecte (incluant catégorie Sélecte-T4, catégorie Sélecte-T6 ou catégorie Sélecte-T8) ou dans la catégorie Élite (incluant catégorie Élite-T4, catégorie Élite-T6, ou catégorie Élite-T8) à partir d'autres catégories si le placement minimal des catégories Sélecte ou Élite est atteint. Les conversions et les substitutions dans les catégories Sélecte ou dans les catégories Élite seront assujetties aux exigences de placement minimal applicables à chaque catégorie. En conséquence, un investisseur doit détenir un placement minimal de 250 000 \$ pour une conversion ou une substitution dans les catégories Sélecte, et de 500 000 \$ pour une conversion ou une substitution dans les catégories Élite. Remarque : Veuillez consulter le prospectus simplifié relativement au traitement fiscal des conversions et des substitutions. Les renseignements présentés sont exacts au moment de l'impression et peuvent changer sans préavis. Les frais de gestion pour les parts de catégorie A et de catégorie F sont décrits dans le prospectus simplifié. Veuillez lire le prospectus simplifié de la famille des fonds d'Investissements Renaissance avant d'investir. Les fonds communs de placement ne sont pas garantis, leur valeur varie fréquemment et leur rendement passé n'est pas indicatif de leur rendement futur. Investissements Renaissance est offert par Gestion d'actifs CIBC inc.

^{MD} Investissements Renaissance et « investissez bien. vivez mieux. » sont des marques déposées de Gestion d'actifs CIBC inc.

Caractéristiques

Options optimales de tarification offertes

Les options de tarification des catégories Sélecte et Élite sont offertes aux clients ayant des actifs importants à investir.

Multiples options de versement

Versement mensuel sur mesure, avantageux sur le plan fiscal, grâce à la catégorie A : 4 %, T6 : 6 % et T8 : 8 %.

Approche multigestionnaires

Gestion par un éventail de gestionnaires de placement de calibre mondial qui dénichent les meilleures occasions de placements tout en gérant le risque.

